

#### INSERTION PROFESSIONNELLE

Une permanence Insertion Professionnelle aura lieu le **JEUDI 21 JANVIER 93** de 14 h 30 à 17 h 30 au Centre des Marais.

J. F. GUITTON, Correspondant Crédit  
Formation à Vern, accueillera les jeunes de 16 à 25 ans en recherche de formation ou d'emploi.

#### ASSISTANTES MATERNELLES

Parents, vous qui recherchez une assistante maternelle agréée, sachez que l'Association est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour la garde de votre enfant.

Pourquoi une assistante maternelle agréée ?

- Elle offre des garanties (contrat de travail),
- Elle ne peut garder qu'un nombre limité d'enfants,
- Elle est couverte par une assurance pour l'enfant accueilli.

Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée :

- chaque trimestre, votre caisse d'allocations familiales règle directement à l'URSSAF les cotisations sociales dues sur le salaire de l'assistante maternelle,
- elle verse une allocation qui vient réduire vos frais de garde jusqu'à 6 ans
- déduction pour les impôts sur le revenu des parents.

Pour tous renseignements, contacter  
Mme PONTAINE, au 99.62.86.29

#### AMICALE LAIQUE

Le repas dansant de l'Amicale Laïque aura lieu le **SAMEDI 6 FEVRIER 93**.

Vous pouvez retirer vos cartes d'invitation dans les groupes scolaires. Les bénéfices de cette soirée seront reversés aux écoles.

Ambiance assurée.

#### A TOUS LES NOUVEAUX VERNOIS

Le Maire et le Conseil Municipal adresseront leurs vœux de Nouvel An aux nouveaux Vernois en présence des responsables des associations, le **SAMEDI 23 JANVIER** à 11 h à la Mairie.

Si vous êtes arrivés au cours de l'année 1992 à Vern, vous êtes cordialement invités à cette réception.

#### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Assistants maternelles,  
Candidates assistantes maternelles,  
Parents employeurs d'assistants maternelles,  
Parents à la recherche d'un mode de garde pour votre jeune enfant,

une PERMANENCE EXCEPTIONNELLE de M. ROLLAND, animateur du "Relais Assistante maternelle" de la Caisse d'Allocations familiales, vous est proposée le **LUNDI 18 JANVIER**, de 17 h à 20 h, à la Mairie (Salle familiale au sous-sol).

A cette occasion, vous pourrez poser toutes vos questions concernant : le coût des modes de garde, les aides financières, la rédaction du contrat, les congés, le statut des assistantes maternelles, les conditions de l'agrément, la préparation du placement, les avantages fiscaux...

#### AMICALE DES DONNEURS DE SANG :

##### - COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte aura lieu le **SAMEDI 16 JANVIER 93**, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h, à la Salle des fêtes de la Chalotais.

**PARTICIPONS A LA SOLIDARITE HOMME SAIN/HOMME MALADE. NOUS SOMMES TANTOT L'UN, TANTOT L'AUTRE.**

##### - GALETTE DES NOIS

L'Amicale des Donneurs de Sang de Vern invite tous les donateurs et leur famille à la traditionnelle "Galette des Rois" qui aura lieu le **SAMEDI 23 JANVIER** à 20 h 30 à la Salle des Fêtes de la Chalotais. Elle sera animée par "Tenue de Soirée".

S'inscrire soit le 16 Janvier lors de la collecte, soit en appelant le 99.62.79.43 avant le 19 Janvier.

#### LA MAIRIE COMMUNIQUE :

Les permanences de M. DAGORN, Conseiller Général, ont lieu à la Mairie de Vern, le 3ème Mardi de chaque mois (de 17 h à 18 h).

#### U.S.V. TENNIS

La section Tennis de l'U.S.V. organise à l'intention de tous les licenciés une **GALETTE DES ROIS**, le **SAMEDI 23 JANVIER**, à partir de 18 h au Foyer-Club de la Chalotais.